



Messenger n°8 du 14 au 20 janvier 2024

- **Un nouveau parcours « Venez et voyez ! »** commence dimanche 14 janvier. On y présente le noyau de la foi et les participants peuvent y vivre une première rencontre avec le Seigneur. Qu'Il vienne toucher leurs cœurs !
- **Mercredi 17 janvier : galette du Panier du Curé avec l'Équipe pastorale**, à Saint-Flavien, vers 9h15 après la messe communautaire de 8h30.
Pour tous les paroissiens et paroissiennes qui ont participé au Panier du Curé depuis un an. Pendant la messe, on priera pour vous et vos familles.
Tous les paroissiens présents à la messe pourront participer à ce moment fraternel !
 - **Jeudi 18 janvier** : École de la foi, à 20h à Saint-Jean Bosco.
 - **Quête Saint-Vincent de Paul** : WE du 20/21 janvier
 - **Samedi 20 janvier** : des paroissiens qui suivent l'École de mission participeront à la Journée diocésaine de Transformation pastorale à Brignoles.
 - **Dimanche 21 janvier à 15h : ordinations diaconales et sacerdotale** à la cathédrale de Toulon.
 - **Dimanche 11 février : grande messe paroissiale à Saint-Jean Bosco à 10h30**, suivie d'un apéritif fraternel.
 - **Prière des vêpres** tous les samedis à 18h30 à Saint-Flavien, pour entrer avec ferveur dans le Jour du Seigneur.
 - **Les heures de l'amitié** : "Tous les mercredis (sauf pendant les vacances scolaires) de 14h30 à 17h, salle Jean Bart.
N'hésitez pas à venir seul(e) ou avec vos ami(e)s pour rencontrer des paroissiens dans le cadre d'une après-midi conviviale autour de jeux (scrabble, cartes...) Pas d'inscription nécessaire.
Contact : Benoîte Magnan : 06.69.13.62.61

Demandes d'intentions de messe

L'Eucharistie est la plus grande prière de l'Eglise parce que c'est l'actualisation du sacrifice du Christ. C'est donc un grand cadeau de faire dire une messe pour quelqu'un, défunt ou vivant !

Pour demander de faire célébrer une messe à vos intentions, vous pouvez passer au secrétariat paroissial (73 avenue Victorine), ou aux heures de permanences dans les églises.

Sur les nouvelles enveloppes, vous ferez votre demande et le secrétariat vous confirmera si c'est possible de célébrer la messe à votre intention au jour et à l'heure souhaités. Un prêtre ne peut offrir le saint-sacrifice de la messe qu'à une seule intention. Il faudra donc anticiper un peu votre demande.

Cette ressource est une manifestation de sollicitude du chrétien à la vie des prêtres et elle leur est reversée par des honoraires de messes, qui constituent la moitié de leur traitement mensuel.

Les évêques de France ont fixé l'offrande liée à une intention de messe à 18 euros. On peut donner plus, ou moins. Que personne n'en soit empêché !

CARNET

Ceux qui nous ont quittés : Andrée DELAUNAY, Maria MILHAU, Charles BARNOIN, Joseph GIUDICE, Michel PLAZY, Stéphane MUCCIO, François JOURDIER